

Numéro tarifaire	Désignation des produits	Taux de la nation la plus favorisée appliqué	Taux de droit offert
1702.90.14	Sucre inversé et autres sirops de sucres, contenant, après inversion, des sucres réducteurs qui pèsent 75 % ou plus du poids total des solides, en récipients où le poids brut excède 27 kg : Contenant des sucres réducteurs, après inversion, excédant 71 % mais n'excédant pas 72 % du poids total du sirop.	13,47 \$ /tonne	En franchise
1702.90.15	Sucre inversé et autres sirops de sucres, contenant, après inversion, des sucres réducteurs qui pèsent 75 % ou plus du poids total des solides, en récipients où le poids brut excède 27 kg : Contenant des sucres réducteurs, après inversion, excédant 72 % mais n'excédant pas 73 % du poids total du sirop.	13,69 \$ /tonne	En franchise
1702.90.16	Sucre inversé et autres sirops de sucres, contenant, après inversion, des sucres réducteurs qui pèsent 75 % ou plus du poids total des solides, en récipients où le poids brut excède 27 kg : Contenant des sucres réducteurs, après inversion, excédant 73 % mais n'excédant pas 74 % du poids total du sirop.	13,90 \$ /tonne	En franchise